



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 21 septembre 2023

2023-09-14

REGIE EAU ET ASSAINISSEMENT : Validation du zonage d'assainissement des communes de Abbenans et de Gondenans-Montby

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 38 (dont suppléés : 1)

Nombre de délégués titulaires absents : 37 (dont représentés : 7)

Votants : 45

Le 21 septembre 2023, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni à la salle des fêtes de Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 15 septembre 2023.

PRESENTS :

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Albéric CHOPARD (*Soye*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Claude COURGEY (*Rougemont*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Christophe DUPONT (*Arcey*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Claude HUEBER (*Onans*), Michaël HUGONJOT (*Arcey*), Philippe JANUEL (*Avilley*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Martine LOHSE (*L'Isle sur le Doubs*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), Alain PASTEUR (*Arcey*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Marcel SALLES (*Anteuil*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*),

ABSENTS EXCUSES :

Emmanuelle BIANCHI-LAVILLE (*Uzelle*), Raymond BOBY (*Bournois*), Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), Michel GONIN (*Viethorey*), Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*).

ABSENTS SUPPLEES :

Philippe PAPANDET (*Mancenans*), représenté par son suppléant Olivier PERRIGUEY.

ABSENTS REPRESENTES :

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), pouvoir à Laurent TOURTIER ; Christophe BOUVIER (*Médière*), pouvoir à Bruno BEAUDREY ; Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), pouvoir à Jacky BOUVARD ; Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), pouvoir à Mickael HUGONIOT ; Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Alain ROTH ; Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), pouvoir à Stéphanie PACCHIOLI ; Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT.

ABSENTS :

André BOUVERET (*Huane-Montmartin*), Christophe CATALA (*Cubrial*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), Nathalie PARENT (*Sourans*), André PARROT (*Désandans*), Pierre PEGEOT (*La Prétière*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*), Victor ZUAN (*Abbenans*),

SECRETAIRE DE SEANCE :

Albéric CHOPARD

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2023-09 -14

REGIE EAU ET ASSAINISSEMENT : Validation du zonage d'assainissement des communes d'Abbenans et de Gondenans-Montby

Emmanuel SPADETTO, vice-Président en charge du cycle de l'eau, rappelle à l'assemblée que la CC2VV a engagé le zonage d'assainissement des communes d'ABBENANS et de GONDENANS MONTBY.

Le bureau d'études REALITE ENVIRONNEMENT a été missionné pour établir ce zonage à l'issue du Schéma Directeur d'Assainissement.

Une enquête publique est obligatoire pour approuver les rapports de zonages d'assainissement.

Il est proposé à l'assemblée de retenir les cartes de zonage présentées en séance.

Après délibération, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- **D'approuver les propositions de zonage d'assainissement,**
- **De solliciter la désignation d'un commissaire enquêteur au Tribunal Administratif de Besançon,**
- **De donner tout pouvoir au Président pour la mise à l'enquête publique des zonages d'assainissement et la réalisation de toutes les formalités afférentes à ces procédures**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 45

Voix contre : 0

Abstention : 0